

L'inspecteur général de l'administration, chef du service de l'Inspection générale de l'administration française, ci-après dénommée « IGA »,

d'une part,

l'inspecteur général, chef de l'inspection centrale albanaise, ci-après dénommée « IC »,

d'autre part,

sont convenus de ce qui suit :

considérant le projet de réforme de la loi n° 10 443 en date du 16 juin 2011 sur l'inspection en République d'Albanie et les aspects organisationnels et pratiques de la mise en œuvre de cette réforme tels qu'exposés par l'inspecteur général, chef de l'IC albanaise :

- le principe de l'accompagnement par l'IGA française des transformations induites par la réforme, par une coopération pluri-annuelle avec l'inspection centrale, est établi ;
- cet accompagnement portera notamment sur :
  - o la conception de textes législatifs et réglementaires d'application induits par la nouvelle version de la loi précitée, en conformité avec l'acquis européen ;
  - o la conception de l'évolution du statut des personnels, de leurs modalités de recrutement et d'administration, des questions salariales afférentes ;
  - o la formation de personnels d'inspection aux pratiques « métier » mises en œuvre par l'IGA ;
  - o la mise en contact des chefs d'inspection d'Etat avec leurs correspondants techniques en France ;
- les modalités détaillées de fonctionnement de cette coopération seront arrêtées dans un mémorandum de coopération dont le contenu sera établi conjointement par les deux services avant la fin de l'année 2017 ;

- le mémorandum sera signé par les deux inspecteurs généraux chefs de service à Tirana avant la fin du mois de janvier 2018 sous réserve de l'aval préalable de leurs autorités nationales.

Le présent accord sera publié dans les deux langues nationales des signataires sur le site de chacune des inspections.

Paris, le 6 octobre 2017

Pour l'Inspection générale  
de l'administration  
de la République française

Pour l'Inspection centrale  
de la République d'Albanie



*ky [Signature]*

Michel ROUZEAU  
Chef du service  
de l'Inspection générale  
De l'administration



Shkëlqim HAJDARI  
Inspecteur général  
de l'Inspection centrale